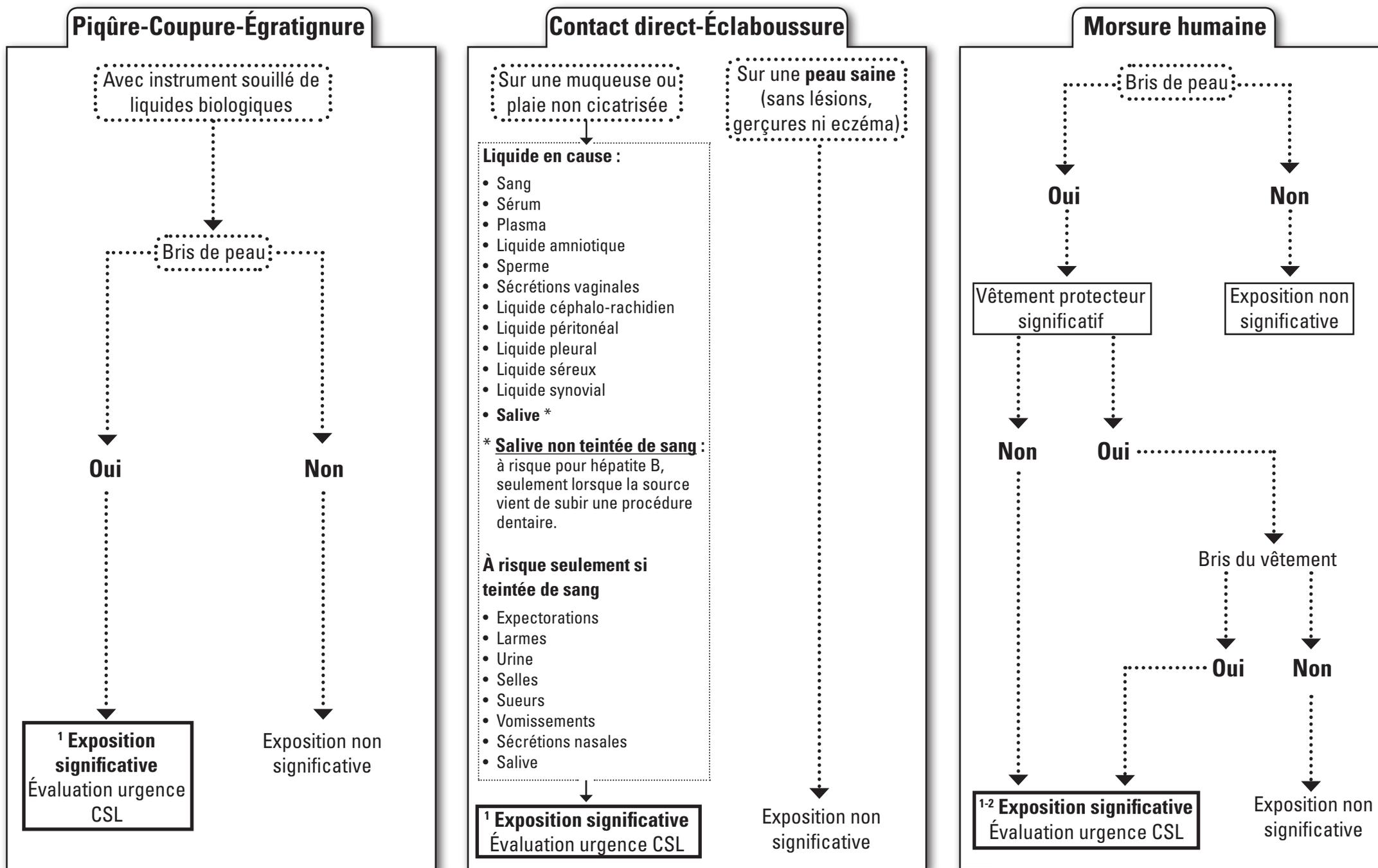


Guide de conduite à suivre lors d'une exposition aux liquides biologiques



¹ Une **exposition significative** aux liquides biologiques peut présenter un risque de transmission du virus de l'hépatite B, C et du VIH. **Présentez-vous à l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé (CSL) dans les 2 heures** suivant l'exposition.

² **Morsure** : Considérer un risque autant pour le mordeur que pour le mordu.

Procédure en post exposition significative au sang et aux liquides biologiques

1. Premiers soins

| Plaie percutanée (piqûre, coupure, égratignure, morsure) | Muqueuse (yeux, nez, bouche) | Peau non saine (lésions, gerçures, eczéma, dermatite, abrasion, plaie ouverte) |
|---|--|---|
| ↓ | ↓ | ↓ |
| <ul style="list-style-type: none">• Laisser saigner la plaie• Laver avec de l'eau et du savon (ne pas utiliser de brosse ni de solutions corrosives ou irritantes) | <ul style="list-style-type: none">• Rincer abondamment à grande eau | <ul style="list-style-type: none">• Laver avec de l'eau et du savon (ne pas utiliser de brosse ni de solutions corrosives ou irritantes) |

2. Vérifier si c'est une exposition significative au VHB, VHC ou VIH : voir recto de l'enveloppe

- Non : arrêter la démarche**
- Oui : poursuivre**

3. Personne exposée :

- Aviser son supérieur immédiat;**
- Compléter le formulaire de déclaration d'accident, s'il y a lieu;**
- Dans l'heure qui suit : se présenter à l'urgence de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.**

➔ **Apporter la feuille jaune complétée des coordonnées de la personne source et de la personne exposée.**

4. Personne source :

La démarche doit être faite par un professionnel de la santé autre que la personne exposée.

- Suivre la feuille « Démarche à effectuer auprès de la source »
- Faire signer le *consentement de la source*
- Suivre les indications de la feuille « Saisie client source », si étiquettes **non informatisées** joindre la requête de laboratoire incluse dans cette enveloppe (selon modèle).
- Faire les prélèvements de la source : VIH, HBs Ag (hépatite B), Anti VHC (hépatite C)

Pour toutes questions, communiquez avec les infirmières du PPE au 450 668-1010, poste 23963